

NOTE DU DIRECTEUR DES LYCEES ET COLLEGES AUX PRESIDENTS DES GROUPES TECHNIQUES DISCIPLINAIRES - 22-10-91 (EXTRAIT : FICHE 8)

GTD INFORMATIQUE

1 - Utilisation de l'informatique dans les disciplines enseignées au lycée

Cet objectif dont le caractère fondamental est reconnu par la Direction des Lycées et Collèges ne pourra être réalisé sans que progressivement les divers Groupes Techniques Disciplinaires et plus largement les enseignants de lycée, l'intègrent dans leurs besoins.

Au cours des prochains mois, le GTD "informatique" formulera ses propositions de prise en compte de l'informatique dans les programmes des différentes matières d'enseignement.

2 - Utilisation de l'informatique dans le cadre des modules

Les heures de modules ont, en particulier pour la classe de seconde, une fonction d'aide méthodologique au travail personnel. L'informatique peut y jouer un rôle important.

Dans ce but, le GTD sera associé au groupe de travail constitué par la Direction des Lycées et Collèges sur les enseignements modulaires. Ceux-ci doivent donner lieu à des exemples et suggestions d'activités plutôt qu'à des instructions.

3 - Les ateliers de pratique au lycée ("technologie de l'information et de la communication") (progressivement à partir de la rentrée 1992)

La Direction des Lycées et Collèges conduit actuellement une réflexion sur les ateliers de pratique créés par la "rénovation pédagogique des lycées".

Ceux-ci recouvrent plusieurs domaines : informatique, télématique, audiovisuel...

Ils constituent une nouvelle structure d'activités formatrice. Elles pourront être prises en compte à l'examen de manière originale. Outre le regroupement des élèves par niveau de compétence, plus souple que par niveau de classe, les ateliers devront se distinguer des actuelles options facultatives par des formules pédagogiques plus variées (enseignement par thèmes, activités de projet, etc.). De plus, ils peuvent être ouverts, sans que ce soit une obligation, à des interventions de partenaires extérieurs aux établissements.

Une réunion consacrée aux ateliers sera organisée à brève échéance par le Directeur des Lycées et Collèges entre le GTD informatique et le Comité Scientifique National.